

Ville d'Allauch



ADMINISTRATION

La Lettre du Maire

Pour vous informer des premières semaines de l'action de Lionel de Cala et de la nouvelle équipe municipale, la première "Lettre du Maire" est en cours de distribution sur la commune.

Publié le 31 juillet 2020

Vous y trouverez :

- › les mesures prises lors des 3 premiers conseils municipaux,
- › une présentation des nouveaux élus avec leur délégation,
- › l'élection du maire en tant que vice-président du Conseil de territoire de la Métropole,
- › un agenda des manifestations culturelles de l'été (dans le respect des protocoles sanitaires),
- › un retour sur le succès du feu d'artifice du 14 juillet dédié aux personnels soignants,
- › les dispositifs de l'été pour les jeunes Allaudiens...

Pour rappel, pour plus de transparence et pour retrouver une démocratie locale de proximité, les trois premiers conseils municipaux ont été diffusés en direct sur le site de la mairie et sur notre page Facebook Allauch (officiel) et cela sera désormais la règle pour tous les conseils municipaux à venir.

› [Consultez « La lettre du Maire »](#)

>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h